



Objectifs

- Acquérir les compétences nécessaires en vue d'exercer le métier d'Agent Magasinier
- Obtenir un diplôme de Niveau V

Durée et rythme

- 735 heures
 - Nombre d'heures en centre de formation : 525 h
 - Nombre d'heures en stage entreprise : 210 h
- 2 à 3 périodes de stage

Programme

- Réception de marchandises et mise en stock
- Préparation de commandes
- Expédition des marchandises
- Tenue de stock informatisée
- Passage des CACES 1, 3 et 5

Lieu(x) et dates

- Du 25/02/2020 au 30/07/2020
- Du 01/09/2020 au 16/02/2021

CFP Presqu'île
Impasse des Alizées
Centre Commercial La
Jalousie 44470 CARQUEFOU

Public concerné

Ce dispositif propose une offre de formation pour tous les demandeurs d'emploi de plus de 18 ans et de tous niveaux, à la recherche d'un emploi et qui connaissent des besoins en matière :

- d'accès à la qualification,
- d'accès à l'emploi.

Coût de la formation

- Financée par la Région des Pays de la Loire
- Aucune participation financière aux frais pédagogiques ne sera demandée aux stagiaires
- Une rémunération est possible selon la législation en vigueur.



Moyens pédagogiques

- Acteurs de l'accompagnement : 1 formateur référent, 1 référent TH.
- Equipement : Centre de ressources informatisé, téléphone, Kompass, ROME, Poste informatique avec accès Internet par ADSL

Pré-requis

- Avoir validé son projet professionnel auprès d'un réseau valideur (Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, APEC, OPACIF)
- Avoir réalisé un stage en entreprise ou avoir une expérience dans le secteur
- Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, garde d'enfants, transport,...)
- Avoir un état de santé compatible avec le métier visé par l'action de formation (problème de dos, d'articulations ou d'allergies aux poussières)

Modalités pratiques et inscription

Prescription par le conseiller Pôle emploi, Mission locale, Cap emploi et Unité Emploi APEC, OPACIF qui s'assure de la cohérence entre le projet de formation et le projet professionnel du candidat.

La prescription est formalisée par la fiche de liaison. L'organisme de formation invite le candidat, par courrier, à la prochaine **information collective** disponible. Le candidat ne se présente pas de lui-même sans invitation préalable.

Lors de l'information collective, le formateur présente l'action (l'organisme et ses partenaires, le contenu pédagogique, l'organisation pédagogique). Des tests écrits (français, maths, logique) seront réalisés suivi d'un entretien individuel de motivation et de connaissance du secteur d'activité. A l'issue des entretiens nous déterminons la liste des candidats retenus.

Contact

sophie.libeau@cfp-presquile.com

02 40 34 40 30

Modalités d'évaluation

- Certification Ministère du Travail Titre Professionnel de Niveau V

Accessibilité aux personnes handicapées

- ▶ Nos établissements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
- ▶ Postes informatiques adaptables pour les personnes malvoyantes (amélioration de la lisibilité par l'agrandissant des éléments affichés à l'écran).
- ▶ Une référente TH a participé à la formation des référents handicap voulue par le Conseil Régional et organisée par le CAFOC.
- ▶ Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph : aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité.